

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf : DCM/2019/n°74/7.5/04-12/13

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	19	23

Date de la convocation : 27-11-2019
Date de l'affichage : 28-11-2019

SEANCE DU 4 DECEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf,
Le QUATRE DECEMBRE à 18 H
Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

OBJET :
SUBVENTION EXCEPTIONNELLE
APE LES PETITS GARDIANS

Rapporteur : A. FOUREL

PRESENTS : Pierre MAUMEJEAN, Gilles TRAUULET, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Noémie CLAUDEL, Marielle NEPOTY, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Claude LAURIE, Alain BAILLIEU, Jean Claude BASCHIOU, Michel LEBLANC, Hélène THELENE, Maguelone CHAREYRE, Olivier BERTRAND, Rachida BOUTEILLER, Cédric BONATO, Alexandra BONNET, Stéphane PIGNAN.

Absents excusés ayant donné procuration :

P. CATHALA à P. MAUMEJEAN
F. LABARUSSIAS à C. BONATO

V. BONVICINI à J. SOLEYROL
G. BER à A. BONNET

Absents : P. DEVILLE – S. ROUS – C. BERTINI – N. THEODOSE – A. MOLLUNA – A. JACINTO

Secrétaire de séance : C. LAURIE

L'APE les Petits Gardians, association des parents d'élèves de l'Ecole Primaire C. Gros, nouvellement créée sollicite la Commune pour la réalisation de leurs projets. En effet, leur objectif est de récolter des fonds permettant de financer des actions extra scolaires faisant partie du projet d'école (sorties scolaires au Cinéma, au musée, aux spectacles, classe de découverte..) et goût, spectacle de Noel, carnaval, kermesse.

Il est donc proposé au conseil municipal de voter une subvention exceptionnelle de 500 € à l'APE les Petits Gardians.

Le conseil municipal est appelé à délibérer.

Le conseil municipal, après débat et à l'unanimité :

- adopte la proposition.

Le Maire,
Pierre Maumejean

